

Listes de vérification

Avant / pendant / après le déménagement

Les déménageurs sont arrivés et vous êtes prêt à partir ! Oups...le congélateur est plein...vous avez oublié de vider votre casier au centre de conditionnement physique...vous vous rappelez que vous avez un veston chez le nettoyeur...et les déménageurs regardent leur montre avec un air impatient...

Nous avons tous entendu des histoires de ce genre. Pour ne pas transformer votre expérience de déménagement en légende urbaine, suivez les indications de la liste ci-dessous, étape par étape, et dormez l'esprit tranquille !
Cette liste convient autant pour le départ d'un appartement que d'une maison.

Dès que vous savez où et quand vous déménagerez

- Magasinez et réservez l'entreprise de déménagement ou le camion de location (particulièrement important si vous déménagez aux alentours du 1^{er} juillet, date officielle des déménagements au Québec).
Aussi - pourquoi pas - commencez à préparer mentalement parents et amis à vous donner un coup de main, que ce soit pour empaqueter, déménager, laver, peindre...

Au moins un mois (et si possible plus) avant le déménagement

- Videz vos garde-robes, grenier, sous-sol, compartiments divers, coffres à jouets, bibliothèques et étagères. Mettez de côté tout ce que vous ne voulez pas conserver ou dont vous n'avez pas besoin.
- Envisagez une vente de garage, louez-vous une table au marché aux puces, allez dans une friperie ou encore utilisez les annonces classées Appart-Zone.com pour vous débarrasser de vos objets superflus. Vous pouvez aussi les donner à des organismes charitables tels : Armée du Salut, centres d'accueil (pour itinérants, femmes battues, désintoxication, etc.), hôpitaux, bibliothèques, magasins d'articles d'occasion au profit d'œuvres de charité...). Ces organismes pourront aussi vous remettre des reçus pour fins d'impôt.
- Commencez à emballer les objets dont vous n'aurez pas besoin dans les prochaines semaines. Vous pouvez effectuer une tournée hebdomadaire de votre résidence afin de découvrir de nouveaux objets à emballer. Vous pouvez certainement vous passer de livres, disques, cassettes vidéo, vaisselle d'apparat, outils électriques, albums photos, décorations de Noël, 2^e téléviseur et vêtements saisonniers pendant quelque temps. N'oubliez pas d'identifier le contenu de chaque boîte, sa fragilité (s'il y a lieu) ainsi que son emplacement dans votre nouvelle résidence.
- Demandez-vous sérieusement si vous désirez conserver vos électroménagers. Considérez leur âge, taille et couleur. S'ils ne s'adaptent pas (physiquement ou esthétiquement) à votre nouvelle résidence, pensez à les vendre. En outre, songez à vendre lustres et ventilateurs de plafond avec votre maison, à moins que vous ayez une raison spéciale ou sentimentale de les conserver.
- Décidez si vous emmènerez toutes vos plantes...ou seulement quelques-unes
- Consommez tous vos aliments surgelés, en boîte, en conserve, etc.
- Informez les services d'entretien de pelouse et de déneigement de votre date d'évacuation.

- Commencez à envoyer des avis de changement d'adresse (CHECKLIST2)
- Planifiez le transfert de vos prêts et comptes bancaires, sans oublier d'en informer toute entreprise ou organisme effectuant des dépôts ou retraits directs dans vos comptes.
- Contactez votre firme ou courtier d'assurance, afin de confirmer que votre nouvelle résidence sera couverte dès que vous en serez propriétaire ou locataire. Vérifiez que l'assurance sera adéquate pour le nouvel emplacement.
- Vérifiez si vous pouvez obtenir un remboursement pour vos abonnements tels : centres sportifs, cours divers, clubs de loisirs... Il vous est peut-être possible, aussi, de transférer votre abonnement à un parent ou un ami.
- Demandez à votre vétérinaire s'il y a une attention particulière à apporter à votre animal de compagnie lors du transport ou s'il a des conseils pour faciliter l'adaptation de l'animal à son nouvel environnement.
- Inscrivez vos enfants à leur nouvelle école et prenez les mesures nécessaires avec leur ancienne école pour le transfert de leurs dossiers.

Au moins deux semaines avant le déménagement

- Continuez à emballer vos objets. N'oubliez pas d'identifier le contenu de chaque boîte, sa fragilité (s'il y a lieu) ainsi que son emplacement dans votre nouvelle résidence.
- Continuez à envoyer vos avis de changement d'adresse (CHECKLIST2)
- Contactez les compagnies de téléphone, d'électricité, de gaz naturel, de gaz propane, d'huile, de vidange de fosse septique, de câble et d'accès Internet pour confirmer la date à laquelle elles devront discontinuer leurs services et, s'il y a lieu, la date à laquelle elles devront reprendre leurs services à votre nouvelle adresse. Concernant le téléphone, demandez à ce que son débranchement / branchement soient synchronisés (si possible) pour l'avoir le plus longtemps possible avant votre départ, et le plus tôt possible à votre arrivée.
- Contactez les services de livraison de lait, de pain et de journaux ainsi que les services de cueillette de vêtements à nettoyer (blanchisserie) pour confirmer la date à laquelle elles devront discontinuer leurs services et, s'il y a lieu, la date à laquelle elles devront reprendre leurs services à votre nouvelle adresse.
- Videz vos casiers d'école, de salle de billard, de centre sportif ou autres, sans oublier votre casier au travail (si vous changez d'employeur).
- Au besoin, demandez à votre dentiste et à votre pharmacien de transférer vos dossiers ou prescriptions aux professionnels situés dans votre nouvelle région.
- Préparez le transfert de vos objets de valeur. N'oubliez pas votre coffret de sûreté à votre institution financière. N'expédiez aucun objet de valeur (bijoux, polices d'assurances, documents juridiques, collections de timbres et de pièces de monnaie, etc.) avec le reste de vos biens dans le camion. Emballez-les pour les emmener avec vous ou envoyez-les par transporteur, en ayant soin de prendre une assurance.

Une semaine avant le déménagement

- Continuez à emballer vos objets. N'oubliez pas d'identifier le contenu de chaque boîte, sa fragilité (s'il y a lieu) ainsi que son emplacement dans votre nouvelle résidence.
- Complétez l'envoi de vos avis de changement d'adresse (CHECKLIST2)

Au Québec, les frais de déménagement sont déductibles d'impôt **si vous vous rapprochez de plus de 40 kilomètres** de votre travail. Si telle est votre situation, pensez à conserver vos reçus et factures de transport, d'essence, de logement temporaire, de repas, etc.

Pour des raisons de sécurité, n'expédiez pas les éléments combustibles, inflammables ou aux vapeurs nocives tels : peintures à base d'huile, eau de javel, décapant, allumettes, huiles usées, réservoir de propane, essence, briquettes de charbon ou d'allumage, feux d'artifice et munitions. Éliminez aussi les bombes aérosol en tous genres ; utilisez ces produits avant votre départ ou jetez-les. Videz les réservoirs d'essence de vos appareils tels : tondeuse à gazon, scie à chaîne, souffleuse à neige, etc. Ne laissez pas plus d'un quart de réservoir d'essence dans les voitures, motos, motoneiges, motomarines et VTT qui seront transportés. Attention également aux produits de nettoyage : ce sont des produits chimiques qui, s'ils entrent en contact les uns avec les autres, peuvent déclencher des réactions dangereuses.

Vérifiez que vous n'avez laissé aucun vêtement chez votre nettoyeur à sec.

Mettez un ensemble de draps et d'oreillers dans un tiroir de meuble, pour les avoir sous la main lors de votre première nuit dans votre nouvelle résidence.

Préparez une boîte « dernière fermée, première ouverte » qui pourra inclure : quelques ustensiles et éléments de vaisselle (n'oubliez pas les verres !), essuie-tout ou serviettes, papier hygiénique, médicaments et premiers soins, savon, rideau de douche, sacs à ordures, ruban à mesurer, marteau, pinces, tournevis, clous, vis...sans oublier du papier et un crayon pour prendre des notes, des mesures, etc. Vous pouvez adapter cette idée et préparer une boîte semblable pour vos enfants afin de les occuper pendant le voyage ou lorsque vous vous installerez. Incluez-y quelques jouets, jeux, livres, papier et crayons ainsi qu'un casse-croûte si le voyage est long. Il peut aussi être pertinent d'inclure quelques vêtements de rechange.

Dégivrez et nettoyez le réfrigérateur et le congélateur au moins 24 heures avant le déménagement.

Jour avant le déménagement

Complétez l'emballage de vos biens. N'oubliez pas d'identifier le contenu de chaque boîte, sa fragilité (s'il y a lieu) ainsi que son emplacement dans votre nouvelle résidence. Assurez-vous ensuite qu'il ne reste rien à emballer car demain, vous n'aurez pas le temps. Si possible, dormez dans des sacs de couchage, à l'hôtel ou chez un parent ou ami.

N'oubliez pas de conserver vos factures et reçus pour fins d'impôts, si applicable.

S'il y a lieu, enlevez la neige et déglacez les escaliers, entrées, trottoirs et allées.

Mettez à part vos boîtes « dernière fermée, première ouverte » ainsi que l'emballage de vos objets de valeur afin de ne pas les mélanger avec les autres.

Avant de quitter, n'oubliez pas de remettre les clés de la résidence aux nouveaux propriétaires, à votre agent immobilier, au propriétaire, au concierge ou à un voisin de confiance.

Si vous savez que la maison que vous quittez restera inoccupée pendant plusieurs jours, avisez-en la police (surtout si vous en êtes toujours le propriétaire !)

Informez un ami ou un parent de votre itinéraire en cas d'urgence (si vous effectuez un long voyage).

Jour du déménagement

Contrôlez l'inventaire pris par les déménageurs (pour approbation), et obtenez-en une copie.

- Contrôlez l'état des boîtes, meubles, etc. pour comparaison à l'arrivée. Vous pouvez les photographier ou les filmer, ce qui saurait éviter les argumentations du genre « c'était déjà comme ça quand on l'a chargé ».
- Fermez vos boîtes « dernière fermée, première ouverte » et chargez-les en dernier lieu dans le camion ou, si vous le pouvez, emmenez-les avec vous.
- Chargez ce que vous prenez avec vous (emballage de vos objets de valeur, sac à main, autres bagages)
- Faites un dernier tour dans chaque pièce de la résidence avant que le camion ne parte et ne regardez pas seulement le sol : des objets sont parfois oubliés sur les murs, tablettes et même au plafond.
- Lisez le bordereau de chargement pour vous assurer de l'exactitude de son contenu avant de le signer. Conservez une copie pour vos dossiers.
- Prenez en note le nom du conducteur du camion et donnez-lui votre nouvelle adresse ainsi que la route à suivre.
- Fermez le chauffe-eau. Ajustez le thermostat à 15 degrés celsius.

Jour d'emménagement

- Arrivez à votre nouvelle maison avant les déménageurs : il pourrait y avoir une surcharge pour attente si vous êtes en retard.
- Déchargez vos boîtes « dernière fermée, première ouverte » et placez-les à un endroit accessible, pratique et non encombrant. Installez tout de suite le papier hygiénique dans la salle de bains.
- Contactez l'administration municipale pour connaître le jour du ramassage des ordures
- Vérifiez le fonctionnement des électroménagers, du chauffe-eau et du chauffage. Appelez un service de réparations si quelque chose ne fonctionne pas.
- Contrôlez l'état des boîtes, meubles, etc. pour comparaison avec leur état initial. Inscrivez les items manquants ou endommagés sur votre liste d'inventaire pour en discuter avec le conducteur du camion.

Après votre emménagement

- Complétez l'envoi de vos avis de changement d'adresse(CHECKLIST2) si ce n'est déjà fait.
- Contactez les compagnies de téléphone, d'électricité, de gaz naturel, de gaz propane, d'huile, de vidange de fosse septique, de câble et d'accès Internet pour confirmer la date à laquelle elles devront débiter ou reprendre leurs services à votre nouvelle adresse, si cela n'est pas déjà réglé.
- Contactez les services de livraison de lait, de pain et de joumaux ainsi que les services de cueillette de vêtements à nettoyer (blanchisserie) pour confirmer la date à laquelle elles devront débiter ou reprendre leurs services à votre nouvelle adresse, si cela n'est pas déjà réglé.
- Obtenez les permis municipaux nécessaires: chien, rénovations, etc.

Cette liste de vérification se veut un simple outil pour vous aider dans vos démarches. Vous ne devez en aucun cas la considérer comme étant infaillible. Apart -Zone.com, ses compagnies affiliées, ses employés et ses partenaires ne peuvent aucunement être tenus responsables pour quelque désagrément que ce soit, découlant de l'utilisation de cette liste ou de notre omission d'inclure un item important dans celle-ci. Si

toutefois vous rencontrez un problème particulier, nous apprécierions beaucoup que vous nous en fassiez part à l'adresse suivante :
info@appart-zone.com.